



**Les Hôpitaux du Bassin de Thau recrutent un  
Cadre de pôle médecine (H/F).  
(Cadre supérieur de santé / Cadre de santé faisant fonction)**

***Et si cette rentrée était l'occasion de démarrer un nouveau projet professionnel!!  
Contactez-nous !***

**Mais pour qui allez-vous travailler ?**

*Les Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT) résultent de la fusion en 1999 du Centre Hospitalier de Sète et de l'Hôpital local intercommunal d'Agde-Marseillan. Ils s'affirment comme hôpitaux de proximité et de recours sur leur bassin de santé.*

*Troisième Etablissement public du Département de l'Hérault, Hôpital de référence, mais aussi de recours pour certaines spécialités, prenant en charge la population de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau et le secteur agathois, soit une population de 160 000 habitants, population multipliée par quatre en période estivale!*

*L'organisation des activités de court séjour des Hôpitaux du Bassin de Thau est une force : les urgences, les secteurs intensifs et le plateau technique, les services de spécialités sur Sète ; l'accueil médicalisé de jour, des consultations spécialisées de proximité, un secteur de médecine polyvalente et gériatrique, des soins de suite et une unité de soins de longue durée sur Agde.*

*Un autre atout est sa filière gériatrique complète avec des consultations mémoire, des évaluations gériatriques en hospitalisation de jour ou complète, deux unités de soins de longue durée (USLD), quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des unités de soins de suite et réadaptation (SSR).*

*Des centres médicalisés de psychiatrie adultes et enfants, un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et une unité d'hospitalisation à domicile (HAD) complètent son offre de soins sur le pourtour du bassin de Thau.*

**Définition :**

Décliner le projet de soins institutionnel au sein du pôle, en collaboration étroite avec le chef de pôle.

Planifier, organiser et coordonner les soins / les activités d'un pôle, en veillant à l'optimisation des moyens et équipements dédiés, dans le respect des contraintes

hospitalières, et en manageant des encadrants de proximité.

Mettre en œuvre l'évaluation de la qualité des pratiques professionnelles du pôle.

### Missions :

- La mise en place de la délégation de gestion dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières
- L'élaboration du projet de pôle en cohérence avec le projet d'établissement et du projet médico-soignant du GHT
- La coordination des projets et actions : au sein du pôle, entre les pôles, avec les filières et les réseaux de soins
- L'émergence, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des fiches projet et du contrat de pôle
- La rédaction du règlement intérieur du pôle
- La répartition des moyens humains et matériels pour une organisation optimale des soins au sein du pôle et au regard de l'activité : établit les besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel non médicaux et les négocie, répartit et suit les moyens en personnel attribués entre les structures du pôle (postes et mensualités), organise et gère la mutualisation de ces moyens
- Participe au suivi économique et financier du pôle ainsi qu'au rapport d'activité : contribue aux projets de rénovation ou de construction de locaux, à la définition des critères de choix en matière d'équipements et de fournitures, à l'étude prévisionnelle des recettes et des dépenses, à l'analyse des données d'activité, de coûts et de ressources, au réajustement des stratégies à visée économique
- L'organisation et l'animation des instances du pôle

### Le cadre supérieur de santé assure :

- La mise en œuvre des objectifs institutionnels concernant le projet de prise en charge du patient et décline au sein du pôle les orientations du projet de soins
- Le management des cadres de santé du pôle : favorise et accompagne la recherche de nouvelles organisations, définit les priorités d'actions, facilite le décloisonnement entre les structures du pôle, définit les niveaux de responsabilité et organise la répartition des activités, fixe les objectifs à atteindre, assure un rôle de guidance et de conseil, réalise l'évaluation professionnelle des cadres de santé, détecte les potentiels évolutifs des cadres de santé et les valorise, accompagne les projets professionnels des futurs cadres
- L'encadrement et l'organisation des secrétariats médicaux du pôle
- L'encadrement et l'organisation du CEGIDD, de la PASS et du CRA
- L'organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la gestion des risques pour le personnel non médical : il garantit le respect et l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents, surveille l'application des règles statutaires et institutionnelles, participe à la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, veille à la mise à jour des descriptions de postes, accueille les nouveaux personnels, s'assure de leur suivi, de leur intégration et promeut les conditions de leur fidélisation, recherche et développe les éléments d'attractivité dans l'exercice professionnel des agents, développe le management intergénérationnel

L'élaboration du plan de formation du pôle et le suivi de sa mise en œuvre, des cahiers des charges pour les formations spécifiques, la sélection des organismes formateurs en lien avec la DRH, le suivi du réinvestissement des formations sur le terrain

**Le cadre supérieur de santé participe à :**

L'élaboration et le suivi du projet de soins en lien avec la Direction des Soins

La gestion des recrutements infirmiers en lien avec, le Directeur des soins, les cadres supérieurs de santé des autres pôles et la Direction des ressources humaines pour validation

En binôme avec le Cadre Supérieur de Santé à la gestion des POOL AS, ASH, IDE

**Il organise :**

Un circuit d'information ascendante et descendante fiable avec le chef de pôle, les praticiens et les cadres du pôle, le personnel non médical

**Nos avantages (à travailler ensemble)**

Plan de Développement des Compétences

Plan de Développement Professionnel Continu en corrélation avec les orientations stratégiques de l'établissement et les projets de service

Participation à la vie de l'institution

**Renseignements à prendre auprès de :**

Muriel DODERO

Directrice Coordonnatrice Générale des Soins

04 67 46 59 17

Jean François TIREFORT

Directeur des Ressources humaines et des Affaires Médicales

[recrutement@ch-bassindethau.fr](mailto:recrutement@ch-bassindethau.fr)